

Rivières Sauvages

Edito

8 rivières labellisées en 2016, le réseau des Rivières Sauvages prêt à se mettre en place.

Chers amis,

Le développement du programme Rivières Sauvages se poursuit. C'est une bonne nouvelle en ces temps un peu sombres. En 2016, 7 nouvelles rivières ont été labellisées, après la Valsérine, pionnière en 2014. Les cérémonies ont eu lieu dans un excellent climat, démontrant le degré d'appropriation par les riverains, élus, pêcheurs, acteurs divers. L'Artoise, la Dorche et la Vézeronce, le Pic et la Gioune, la Beaume et la Drobie ont rejoint le réseau de rivières sauvages labellisées en construction. D'autres vont suivre.

A titre personnel, j'apprécie que deux rivières aient été labellisées sur le bassin de la Loire, dans la Creuse. Une reconnaissance pour ce fleuve qui a lancé, en 1986, la mobilisation pour la Loire Sauvage et n'avait toujours aucune rivière reconnue par le label. Merci au Conseil Départemental pour son dynamisme dans cette opération.

Le développement du programme n'est pas simple. Le modèle de gouvernance est encore à améliorer. Nous y travaillons, conscients que le projet, lancé en 2007, entre dans une phase nouvelle avec bientôt 10 rivières « Site Rivières Sauvages ». De même, le modèle économique reste fragile. Il est primordial de renforcer les liens avec les fonds et Fondations existantes qui interviennent pour la préservation et la sauvegarde des espaces naturels, au bénéfice des territoires. Des projets de partenariat sont actuellement en discussion. Nous espérons à cet égard que la FNPF, qui a lancé une nouvelle fondation que nous saluons, va enfin accepter de cheminer à nos côtés car nous défendons, depuis l'origine, l'idée d'un partenariat étroit entre naturalistes et pêcheurs récréationnels. Heureusement, les institutions continuent de soutenir le programme, et de belle manière. L'Accord Cadre avec le ministère de l'écologie, les 6 agences de l'Eau et l'Onema a été reconduit et la convention avec l'Onema, future Agence Française de la Biodiversité, a été signé pour trois années jusqu'au 31 décembre 2018. Merci pour ces appuis, qui nous encouragent à faire toujours mieux. Et vous, chers lecteurs, chers amis des rivières sauvages, continuez de cheminer à nos côtés, avec bienveillance et générosité. Nous avons besoin de votre soutien et de votre confiance, pour mieux servir les ultimes joyaux en eau courante de notre pays.

Le président, Roberto Epple



© Beaume-Drobie - Office du Tourisme de Beaume-Drobie

L'Ain, département pilote et berceau des Rivières Sauvages

Le département de l'Ain, après la labellisation pilote de la Valsérine en octobre 2014, a confirmé son attachement à Rivières Sauvages. La Dorche et la Vézeronce, 2^e et 3^e Rivières Sauvages ont été labellisées en février 2016. Une manifestation officielle a eu lieu le 23 septembre 2016, et, depuis, deux nouvelles rivières sont identifiées, La Pernaz et l'Arvières. Le département, qui vient de lancer son Plan Nature 2016-2021, a confié à ERN / Rivières Sauvages la gestion des sites Espaces Naturels Sensibles orphelins situés sur les bassins versants Site Rivières Sauvages, une initiative intéressante et un beau défi pour les porteurs de Plans d'Actions sur les rivières labellisées. Cette responsabilité se fera évidemment en lien étroit avec les autres acteurs, en particulier le Conservatoire Régional Rhône-Alpes. Tout ne va pas pour autant sans difficultés, notamment sur la question de la restauration de la continuité écologique, en particulier sur la Semine, affluent de la Valsérine où une opposition forte à un effacement de barrage s'est manifestée. Une réunion organisée le 14 septembre par le PNR du Haut Jura, en présence de la Fédération de Pêche de l'Ain et du Groupement Valsemine, des services de l'Etat, de Rivières Sauvages a permis d'entendre les demandes et les revendications des acteurs locaux, d'apaiser les esprits et de montrer l'importance de la concertation, de la co-construction, de la pédagogie sur ces actions innovantes.

1^{eres} rencontres Associations & Philanthropes du 1 % pour la planète : Rivières Sauvages était présente

Le 1% pour la Planète, une association qui compte 90 entreprises françaises et qui redistribue chaque année environ 3,3 millions d'euros à plus de 400 ONG de conservation a tenu sa première grande rencontre entre philanthropes et associations. Une organisation impeccable, une convivialité qui fait du bien, des projets très variés, parmi lesquels, pour Rivières Sauvages, un projet d'édition. L'occasion de retrouver des vieux amis des rivières et de la biodiversité, de prendre des contacts avec des entreprises, fondations intéressées par notre action. En fin des rencontres, Nicolas Hulot et Tristan Lecomte ont parlé de l'intérêt, dans une société en tension, sous la menace d'une crise écologique globale, de renforcer les liens entre société civile et monde économique. Des messages d'espoir qui font du bien. A suivre.

Rencontre avec une entreprise corse : Zilia



Le 3 octobre 2016 a eu lieu une rencontre entre Rivières Sauvages et l'entreprise SODEZ Zilia suite au partenariat établi entre les deux structures. L'entreprise Zilia met en bouteille une eau minérale d'excellente qualité, en préservant la pureté de l'eau et en respectant l'équilibre des écosystèmes locaux. Cette entreprise a souhaité, en 2015, soutenir l'initiative Rivières Sauvages et notamment la labellisation en « Site Rivière Sauvage » des fleuves Corses tels que le Fangu et le Travu, aux côtés du Parc naturel régional de Corse. Nous l'en remercions vivement, la coopération entre acteurs économiques et ceux chargés de la conservation de la biodiversité, au service de territoires remarquables, étant essentielle. N'oublions pas que Rivières Sauvages été lancé en suite de la destruction du Rizzanese, un des plus beaux fleuves côtiers corses sur lequel EDF a construit un grand barrage dépassé entre 2007 et 2011.

Un nouveau soutien financier sur le premier Site Rivière Sauvage labélisé.



Le fonds patrimoine naturel de la Fondation du Patrimoine, est intervenu pour soutenir une action importante sur la continuité écologique dans la commune de Mijoux, sur la Valserine, avec l'accord du propriétaire de la parcelle. Une belle opération réalisée en maîtrise d'ouvrage du Parc Naturel Régional du Haut Jura avec l'aide d'ERN / Rivières Sauvages, l'appui du département de l'Ain, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse. Au titre du fonds patrimoine naturel, 10 000 € sont venu compléter les fonds publics afin de réaliser un projet exemplaire. Plus d'infos en images sur www.rivieres-sauvages.fr

Calendrier rivières sauvages

Evènements importants du deuxième semestre 2016

11 juin 2016 Labellisation de l'Artoise, dans l'Aisne.

05 juillet Labellisation de du Pic et de la Gioune, en Ardèche.

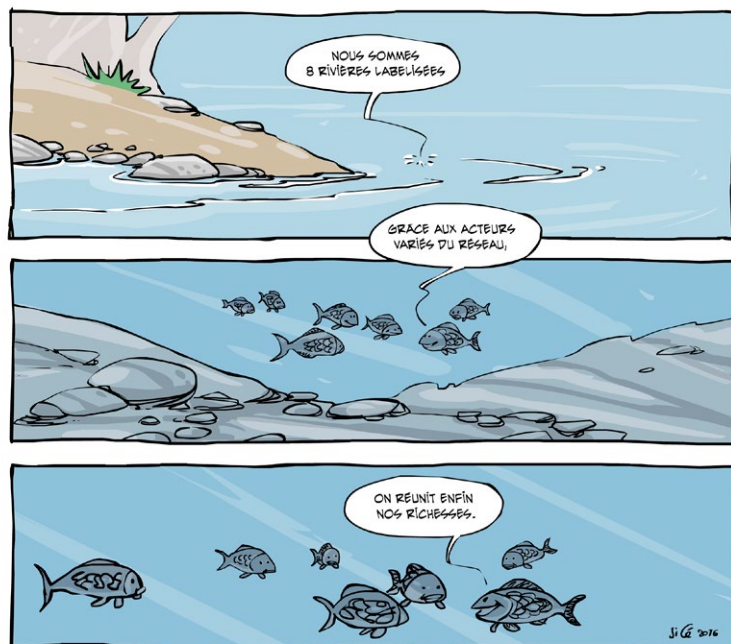
23 septembre Labellisation de la Dorche et de la Vézeronce,

Août 2016 Signature de l'Accord cadre National avec le ministère de l'environnement, les 6 agences de l'eau, l'Onema et signature de la convention pluriannuelle avec l'Onema.

12 octobre Réunion du Comité de pilotage de l'Accord Cadre national.

À venir...

22 novembre Réunion, au Ministère de l'Ecologie, des membres du Réseau des « Sites Rivières Sauvages ».



C'est Noël aussi pour les Rivières Sauvages, leurs habitants, leurs riverains, les humains et toutes leurs activités, mais aussi les poissons, oiseaux, mammifères, naïades, insectes, plantes diverses. N'oubliez pas de leur faire un cadeau ! Merci.



Adresse postale :

ERN / Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages

8 rue Crozatier 43000 Le Puy | +33 (0)4 71 05 57 88

www.rivieres-sauvages.fr

Directeur de la publication : Roberto Epple

Comité de rédaction : Georges Emblanc, Martin Arnould,
Denis Caudron, Mélanie Taquet, Benjamin Bulle